



ASSOCIATION
PORT DE ROQUE DE THAU

FICHE de MISE A DISPOSITION du CARRELET – Client OT

A retourner dûment complétée par mail au minimum 48 heures à l'avance à
leportderoquedethau@yahoo.com ; et lilianevenancy@gmail.com

L'association Port de Roque de Thau met à disposition le carrelet à

M __ NOM _____ PRENOM _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Tel mobile _____ mail :

Le carrelet est mis à disposition le _____

- 3 heures avant et après la marée haute soit de ____ h à ____ h
- de 9 heures à 17 heures
- de 17 heures à 23 heures
- autres horaires soit de de ____ heures à ____ heures

L'adhérent sera accompagné de : Indiquer les noms, prénoms, qualité (adulte, ou enfant), lieu de résidence

	NOM	PRENOM	A = ADULTE E = ENFANT	LIEU DE RESIDENCE
1				
2				
3				
4				
5				

Ces données sont réservées à l'association, elles ne feront l'objet d'aucune diffusion.

Caution 200 € fournie par la personne réservant le carrelet lors de l'état des lieux d'entrée ;

L'association Port de Roque de Thau se réserve le droit d'annuler la mise à disposition du carrelet en cas de conditions météorologiques jugées dangereuses.